

**Grille spécifique d'évaluation des dossiers de candidature au concours de promotion des Maîtres de Conférences des établissements de recherche agricole au titre de l'année 2015**

Rubriques	Note allouée
<b>1. Activités de recherche dans la discipline/ spécialité ouverte</b>	<b>40</b>
<p><b>Articles impactés</b>  <i>Article publié dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:</i>            1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.            Second auteur : 75% de la note.            Troisième position : 50% de la note.            Au-delà: 25% de la note.</p> <p><i>Article publié en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:</i>            1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.            Second auteur : 75% de la note.            Troisième position : 50% de la note.            Au-delà: 25% de la note.</p>	<p>10pts x position de l'auteur + valeur de l'IF de la revue l'année de la publication (base Thomson &amp; Reuters)</p>
<p><b>Articles indexés</b>  <i>Article publié dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:</i>            1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.            Second auteur : 75% de la note.            Troisième position : 50% de la note.            Au-delà: 25% de la note.</p> <p><i>Article publié en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:</i>            1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.            Second auteur : 75% de la note.            Troisième position : 50% de la note.            Au-delà: 25% de la note.</p>	<p>(bases de données: Science direct, CABI, Thomson &amp; Reuters, Google Scholar, SIS)            (6 pts x position de l'auteur)</p>
<b>Brevet international / Obtention végétale</b>	8 pts
<b>Brevet National</b>	4 pts
<p><b>Short notes/First reports impactés</b>  <i>Note publiée dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:</i>            1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.            Second auteur : 75% de la note.            Troisième position : 50% de la note.            Au-delà: 25% de la note.</p> <p><i>Note publiée en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:</i>            1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.            Second auteur : 75% de la note.            Troisième position : 50% de la note.            Au-delà: 25% de la note.</p>	<p>(4 pts x position de l'auteur) + valeur de l'IF de la revue l'année de la publication</p>
<p><b>Short notes/First reports indexés</b>  <i>Note publiée dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:</i>            1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.            Second auteur : 75% de la note.            Troisième position : 50% de la note.            Au-delà: 25% de la note.</p> <p><i>Note publiée en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:</i></p>	2 pts x position de l'auteur

<p>1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	
<p><b>Chapitres d'ouvrages (en dehors de l'encadrement)</b>  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	4 pts x position de l'auteur
<p><b>Ouvrages (en dehors de la thèse)</b>  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	10 pts x position de l'auteur
<p><b>Proceedings de manifestations scientifiques internationales (avec acte)</b>  Article publié dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:  1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p> <p>Article publié en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	4 pts x position de l'auteur
<p><b>Proceedings de manifestations scientifiques nationales (avec acte)</b>  Article publié dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:  1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p> <p>Article publié en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	2 pts x position de l'auteur
<p><b>Communications orales dans des manifestations scientifiques internationales avec comité de lecture</b>  Communication orale présentée dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:  1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p> <p>Communication orale présentée en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	2 pts x position de l'auteur

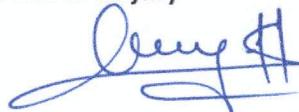
<p><b>Communications orales dans des manifestations scientifiques nationales avec comité de lecture</b>  <i>Communication orale présentée dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:</i>  1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p> <p><i>Communication orale présentée en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:</i>  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	1 pt x position de l'auteur
<p><b>Communications affichées dans des manifestations scientifiques internationales avec comité de lecture</b>  <i>Poster présenté dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:</i>  1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p> <p><i>Poster présenté en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:</i>  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	1 pt x position de l'auteur
<p><b>Communications affichées dans des manifestations scientifiques nationales avec comité de lecture</b>  <i>Poster présenté dans le cadre d'un travail de recherche encadré en Mastère ou PFE:</i>  1<sup>er</sup> ou dernier auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p> <p><i>Poster présenté en dehors d'un encadrement de Mastère ou PFE:</i>  1<sup>er</sup> auteur : 100% de la note.  Second auteur : 75% de la note.  Troisième position : 50% de la note.  Au-delà: 25% de la note.</p>	0.5 pt x position de l'auteur
<p><b>Projets de recherche (coordination, drainage des fonds de recherche) internationaux</b></p>	6 pts coordinateur 3 pts membre
<p><b>Projets de recherche (coordination, drainage des fonds de recherche) nationaux</b></p>	4 pts coordinateur 2 pts membre
<p><b>Analyse de la cohérence des activités de recherche du candidat</b></p>	De 0 à 5 pts
<p><b>2. Contribution de la recherche au développement</b></p>	<b>35</b>
<p><b>Participation à l'environnement socio-économique (Paquet technique, journées d'informations et de formation, membre de comité scientifique ou technique, etc.)</b></p>	1 pt/ attestation pour tout type d'activité
<p><b>Document technique</b></p>	1 à 3 pts selon importance/ document
<p><b>Brevet valorisé</b></p>	10 pts
<p><b>Aide à la décision (Prototype/Modèle)</b></p>	3 pts

<b>3. Contribution au développement des compétences scientifiques</b>	<b>10</b>
<b>Encadrement</b>	
- <i>Master de recherche ou professionnel soutenu</i>	2 pts
- <i>PFE soutenu</i>	1 pt
- <i>Stages</i>	0,5 pt
<b>Co-encadrement</b>	
- <i>Thèse de Doctorat</i>	4 pts
- <i>Master de recherche ou professionnel soutenu</i>	1 pt
- <i>PFE soutenu</i>	0,5 pt
<b>Enseignement</b>	1 pt / 2 h de cours ou équivalent TP ou TD (maximum 4 pts)
<b>Prix et distinction</b>	1 pt / attestation
<b>Participation dans des comités scientifiques ou évaluation d'un article</b>	0.5 pt / participation ou évaluation
<b>Organisation d'événements scientifiques internationaux (ou participation)</b>	2 pts / organisation
<b>Organisation d'événements scientifiques nationaux (ou participation)</b>	1 pt / organisation
<b>4. Exposé oral</b>	<b>10</b>
Evaluation des connaissances scientifiques, qualité de la présentation, maîtrise linguistique, etc.	De 0 à 10 pts
<b>5. Présentation du dossier</b>	<b>5</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>

1. Elimatoire : score total inférieur à 60/100.
2. Toute activité rapportée par le candidat doit être obligatoirement justifiée par des pièces réglementaires (ex. attestation de stage et attestation d'enseignement en tant que vacataire signées soit par le directeur de l'établissement, le secrétaire général, le directeur des études ou le directeur de stage) faute de quoi elle ne sera pas considérée.

**Signatures des membres du jury**

Hajer SLIM AMARA



Mehdi BEN MIMOUN



Mohamed BRAHEM

Mongi BEN YOUNES



Bouaziz BSIFI

